

Labellisation des structures scolaires
Académies de Lille et Amiens
Ligue des Hauts de France de triathlon et des disciplines enchaînées
Saison 2025-2026

Description du dispositif

Le dispositif s'appuie sur un principe d'attribution de points au regard de critères (items) offrant une lecture de la situation de la structure sportive scolaire. Ce système a pour vocation de valoriser les points forts et ainsi de prendre en considération la particularité d'organisation et de fonctionnement de chaque structure.

L'attribution des labels est valable 1 année et renouvelable tous les ans.

La validation de la labellisation sera effectuée à l'issue d'une visite de terrain (visite des locaux et des infrastructures et rencontre avec les élèves) d'un membre de la Ligue avec le professeur d'EPS responsable de la structure sportive scolaire, et du chef d'établissement, renouvelée tous les 3 ans.

La labellisation des sections sportives scolaires concerne les structures inscrites sur la liste des sections sportives académiques ou les sports études publiées par l'Education Nationale. L'option sportive et les Centres d'Etudes et d'Entraînements (CEE) quant à eux sont conventionnés avec le chef d'établissement.

Niveau de labellisation

Le dispositif s'organise autour de trois niveaux de labellisation. Selon le nombre de points accumulés lors de la demande de labellisation, la structure se verra attribuer un nombre d'étoiles :

- **Lycée** :
 - Labellisation 1 étoile * : Niveau 1 - Développement → de 50 à 99 points
 - Labellisation 2 étoiles ** : Niveau 2 – Compétition → de 100 à 149 points
 - Labellisation 3 étoiles *** : Niveau 3 - Performance → à partir de 150 points

- **Collège :**

- Labellisation 1 étoile* : Niveau 1 - Développement → de 50 à 89 points
- Labellisation 2 étoiles ** : Niveau 2 - Compétition-→ de 90 à 129 points
- Labellisation 3 étoiles *** : Niveau 3 - Performance → à partir de 130 points

Demande de labellisation :

La demande de labellisation est à effectuer à partir du 07 juillet (après le championnat de France aquathlon et des ligues) et avant le 30 septembre 2024 via le formulaire prévu à cet effet: [Formulaire de demande de labellisation ICI](#)

Critères de labellisation

La labellisation s'organise autour de 5 items :

- Positionnement au sein de la ligue et de la fédération. (33 points)
- Structure d'accueil (28 pts)
- Encadrement et suivi des élèves (35 pts)
- Accompagnement de la performance (99 pts)
- Suivi médical (15 pts)

Grille de points

Items	Critères	Indicateurs objectifs et observables	Points
	Présence d'élèves dans la structure licencié dans un club FFTRI	Point par élève licencié dans un club FFTRI	1 pts
Positionnement au sein de la ligue et de la fédération 33 pts estimés	Présence aux sélectifs aquathlon, triathlon, duathlon et raid	Points par élèves présent à un sélectif au minimum	0.5 point si 1/3 sélectif minimum
	Passage des Class-Tri	Plus de 80% des jeunes licenciés de la structure ont passé le class-tri.	5
	Présence des élèves aux formations BF1	Inscrire les élèves dans un processus de formation	2 pts par élève
	Présence des élèves aux formations d'arbitrage	Inscrire les élèves dans un processus de formation	2 pts par élève
	Présence d'élèves aux stages régionaux	Points par élève qui y est présent	1
	Présence d'élève licenciés FFTRI dans la structure	Points par élève licencié FFTRI	1 point par licenciés FFTRI
	Organisation d'une compétition fédérale	Participation bénévole à une manifestation de 3 jeunes minimum de la structure à une organisation sportive.	2
Structure d'accueil 28 pts estimés	Accès à une piscine toute l'année dans des conditions idéales	Accès à un créneau natation minimum 1 fois par semaine. <6 jeunes par ligne d'eau → 2 points >6 jeunes par ligne d'eau → 1 point..	2 pts ou 1 pts si >6/ligne
	Séance vélo	VTT.	2
		Vélo de route.	2
	Accès à des home-trainers	Salle avec HT pour une variété des séances.	2
	Accès à une salle de musculation (avec matériel type crossfit ou appareils de musculation)	Salle interne à l'établissement ou en convention.	2
	Local sécurisé et idéal pour stocker et entretenir le matériel	Possibilité de stocker les vélos personnels des jeunes et/ou stocker les vélos de la section	3
	Vestiaires avec possibilité de rangements et douche	Accès aux douches après entraînement	3
	Internat accueillant filles et garçons.	Internat mixte.	10
	Réfectoire avec repas adapté aux prérogatives d'un élève sportif	Repas effectué en relation avec l'intendance et le chef de cuisine.	2

Encadrement et suivi des élèves 35 pts estimés	Aménagement de l'emploi du temps	Créneaux dans l'emploi du temps de l'élève et effectués avant 18h00.	5
	Créneaux natation intégrés dans le temps scolaire	Encadrés par un coach pendant les heures de structure.	x3 (par créneau)
	Créneaux vélo intégrés dans le temps scolaire	Encadrés par un coach pendant les heures de structure	x3 (par créneau)
	Créneaux Course à Pied intégrés dans le temps scolaire	Encadrés par un coach pendant les heures de structure	x3 (par créneau)
	Créneaux activités Raid multisports dans le temps scolaire	Encadrés par un coach pendant les heures de structure	x3 (par créneau)
	Possibilité d'aller s'entraîner en dehors de son emploi du temps dans un club partenaire	L'élève s'entraîne en plus en dehors de la structure dans un club partenaire même s'il n'y est pas licencié (convention).	5
	Mise en place d'un stage propre à la structure sportive scolaire	Regroupement des élèves pour un stage triathlon.	5
	Le coordonnateur est un professeur d'EPS	1 point si le coordinateur est un professeur EPS 2 points si le coordinateur est un professeur EPS + BF2 au minimum	1 ou 2 points
	Encadrement par un coach diplômé	1 coach avec BF2 au minimum ou diplôme d'Etat spécifique à la discipline.	x5 par encadrant
Accompagnement de la performance 99 pts estimés	Participation aux Championnats de France de Triathlon, Duathlon, Aquathlon ou Raid	Points par élève de la structure sportive scolaire	2 pts par élève et par championnat
	Podium aux Championnat de France Jeunes individuel ou Championnat de France des Ligues	Points par élève de la structure sportive scolaire.	X20
	Top 25 aux Championnats de France Jeunes individuel (sauf podium)	Points par élève de la structure sportive scolaire.	3 pts par championnat
	Présence d'élèves au stage IATE	Points par élève qui y est présent.	x20
	Présence d'élèves sur listes de HN ou ministérielle.	Consultations possibles en cas de blessures ou de soucis de santé.	X30* (non cumulable avec podium / IATE)
	Liste des jeunes présents en stage régional Performance	Points par élève qui y est présent.	x2
Suivi médical 15 pts	Médecin référent de la structure sportive scolaire.	Consultations possibles en cas de blessures ou de soucis de santé.	5
	Kiné référent de la structure sportive scolaire.	Séances possibles dans la semaine si besoin, notamment pendant les heures de structure sportive scolaire.	5
	Test d'effort	Lien avec un organisme ou un médecin du sport pour un test d'effort à l'entrée en structure.	5

Calendrier de labellisation

Saison sportive	Du 1 ^{er} septembre au 31 août (N)
Période de prise en compte des données	Du 1 ^{er} septembre au 31 août (N-1)
Période de demande de labellisation	Du 30 juillet au 30 septembre (N)
Période des visites	Du 1 ^{er} octobre au 31 mai (N)
Labellisation des structures	Validation en réunion ETR Ligue (septembre-octobre)

